



Mme l'Inspectrice d'Académie,

Ce second comité technique se tient dans une période d'incertitude où la seule connaissance que nous avons, est un confinement maintenu jusqu'au 11 mai.

Nous avons, au SNUipp-FSU, établi une communication régulière, depuis l'entrée en confinement, et nous avons fait la démonstration que notre connaissance du terrain et notre relais de l'expression des collègues étaient indispensables. D'autres étapes se préparent, sous des formes qui seront très certainement, en rupture, avec notre façon normale de fonctionner. Pour la FSU, la reprise dans les écoles, doit, si elle est effective, se faire dans le respect et la protection de tous : enfants, parents et personnels enseignants et non enseignants. Elle doit également assurer le maintien des valeurs et des objectifs de l'école y compris dans ces modalités d'exception. Les organisations syndicales représentatives que nous sommes doivent être associées à la réflexion à chacune des étapes, afin de permettre, par des regards croisés, une mise en place d'un déconfinement précautionneux de tous. Pour ces raisons, la FSU demande, en complément de la tenue de CHSCT, davantage centrés sur les mesures sanitaires, la tenue d'un CT exceptionnel permettant de définir dans un cadre paritaire, les aspects institutionnels d'un déconfinement.

Concernant la carte scolaire, celle-ci est assurément en trompe l'œil.

Quiconque observant cette carte scolaire et notant l'annulation des 26 fermetures prévues au départ serait extrêmement enthousiaste. En effet, lire dans le haut du document qu'il y aurait 14 ouvertures de classe et 0 fermeture de classe, alors que le département devrait perdre plus de 700 élèves, pourrait être, en temps normal, un bilan marqué par le progrès.

Mais il n'en est rien, le diable est dans les détails.

En effet, rappelons nous que, dans un premier temps, le département devait rendre 13 postes et 26 fermetures de classe étaient présentes. Nombre de ces écoles avaient demandé à être accompagnées pour défendre leur cause et expliquer les impacts importants si cette fermeture se faisait.

Le 27 mars, en plein confinement, le Ministre de l'Éducation annonçait à la télévision que les opérations de carte scolaire, qui étaient en attente, allaient se tenir mais qu'aucune fermeture de classe ne devrait avoir lieu en milieu rural sans l'accord du maire. Une intervention télévisée comprenant toujours des failles, cette déclaration était complétée rapidement par le cabinet du Ministre sur le fait, qu'en milieu urbain, pour les communes de plus de 5000 habitants, l'étude du solde ouverture-fermeture devrait permettre de s'assurer d'une amélioration du taux d'encadrement dans chaque commune. La traduction de ces déclarations était l'annulation des 26 fermetures proposées, forcément une bonne nouvelle pour les publics concernés.

Pour financer cette mesure, l'Eure-et-Loir était doté de 14 nouveaux postes.

S'il fallait faire aujourd'hui la carte scolaire avec cette équation, la donne serait impossible pour vous, Mme l'Inspectrice d'Académie, et c'est bien cette réalité qui a pu vous conduire à des difficultés certaines pour proposer un projet équilibré.

En effet, quand nous nous sommes retrouvés en visio conférence à l'occasion du premier CTSD, le 8 avril, la balance entre ouvertures et fermetures ne répondait pas à une dotation de +1 poste.

Après la communication en séance aux élus des personnels, de 13,5 nouveaux postes, postes en transit depuis 2 ans, le paysage s'éclaircissait un peu.

Pour autant, l'étude de la nouvelle proposition, transmise le 10 avril, fait apparaître l'absence de création de moyens TR supplémentaires, notre département étant pourtant lanterne rouge au classement de ces postes et le nombre important de journées non remplacées étant un constat commun. Vous en aviez prévu 5 au départ.

Une étude plus fine du document fera apparaître qu'il n'y a pas un bilan nul dans les fermetures de classes de nos écoles pour la rentrée 2020.

En effet, dans les écoles d'éducation prioritaire à classes dédoublées, là où 7 ouvertures sont effectuées, il y a en face 8 fermetures. Nous pourrions entendre cette mesure si ces écoles présentaient une tendance lourde à la baisse de leurs effectifs. Or, il n'en est rien.

Ces écoles se situent, dans leur grande majorité, dans des secteurs à la démographie scolaire dynamique et opérer ces mesures, c'est conduire ces écoles à flirter ou dépasser les seuils de non fermeture pour plusieurs niveaux de classe. On est bien loin, du discours affiché du document préparatoire, je cite ;

«il est, plus que jamais, nécessaire de rester vigilant, quant à l'application du principe d'équité, quelle que soit la situation de l'élève, que ce soit un enfant en situation de handicap, nouvellement arrivé en France ou scolarisé dans un établissement appartenant à l'éducation prioritaire. Les écoles fragilisées par un contexte socio-économique difficile, feront également l'objet, d'une attention particulière»

et du discours ministériel où «en milieu urbain, les mesures prises devront permettre une amélioration du taux d'encadrement ».

Les Rep et les Rep+ ne se situeraient-ils pas en milieu urbain ?

Nos collègues, exerçant dans ces écoles, et contactés récemment, ne comprennent pas l'absence de bouger pour ces mesures de fermeture, ils les vivent comme une injustice, et expriment leur incompréhension alors même qu'ils scolarisent les publics les plus impactés par l'éloignement scolaire, suite au confinement.

L'absence de mesures pour les structures permettant de répondre à la mise en œuvre de l'école inclusive, mais également pour les réseaux d'aides, déjà exsangues, avant le confinement, et pour lesquels la tâche va s'accroître post confinement, sont d'autres éléments insupportables de ce projet.

Enfin, si vous argumentez six suppressions de maîtres supplémentaires, par une obligation ministérielle, les collègues de ces écoles, investis dans ce projet, ont, à ce jour, un ressenti extrêmement négatif quant à cette mesure, pensant être pris pour les dindons de la farce.

Aussi, nous souhaitons remettre en évidence, lors de ce CT de repli, les arguments dont nous avons été destinataires. Des éléments ont été demandés par vos services; éléments que nos collègues se sont appliqués à transmettre malgré une communication moins aisée du fait du confinement, nous leur devons cette étude.

Enfin, question subsidiaire à cette arrivée importante de postes pour notre département : comment les faire fonctionner à la rentrée ? Car, il y aura bien une rentrée 2020. Certes, une rentrée 2020 qui n'aura rien d'ordinaire et qui, elle aussi, nécessitera des aménagements et des moyens, pour répondre au creusement inéluctable des inégalités sociales, pour répondre aux besoins de nos élèves. Nous avons besoin d'enseignants formés et respectés.

Mme l'Inspectrice d'Académie, vous devez, à l'issue de ce CT, sortir par le haut, en limitant les déséquilibres que nous avons pointés.

L'exercice est périlleux mais l'équilibre de l'école républicaine est à ce prix.